Rapport annuel 2019

## Sommaire

Mot du président **2**

Rapport de la direction **3**

Secrétaire général 3

Défense des intérêts 6

Technologie et innovation 9

Consultation 10

Membres et formation 11

Finances, ressources humaines et services centraux 14

Compte annuel consolidé **16**

Organisation **21**

Direction de la FSA, Membres du Comité fédératif 21

Membres de la direction 22

Sections **23**

Rapport du président du Conseil des sections 23

Section Suisse orientale 25

Section vaudoise 26

Section Suisse centrale 27

Engagement **28**

Prestations **29**

UEA **30**

Partenaires **31**

Dons **32**

Impressum **33**

# Mot du président

## La balade d’un chien – allégorie d’une équipée

«Bonjour Argos. Il est temps de se lever grand paresseux!» Voilà, une nouvelle journée qui commence en compagnie de mon indissociable binôme.

Une caresse bien appuyée sur ma grosse tête et une tape amicale sur mon flanc, je me bouge pour me diriger vers mon bol de granulés additionnés de vitamines pour que je garde la forme. Je dévore goulument, car je sais que ma nourriture m’est comptée pour que mon poids reste bien sous contrôle pour garder ma vitalité et mon énergie indispensables à l’accomplissement de mon travail quotidien. J’ai en effet tendance à être un peu glouton.

Piaffant d’impatience, ayant été équipé d’un harnais blanc muni d’une longue poignée rigide, il est temps pour moi de mettre l’extrémité de mon museau à l’air en compagnie de mon maître pour me dégourdir les pattes et me soulager après une longue nuit sur mon tapis. J’apprécie ce moment où ma truffe se dilate pour humer l’air et les senteurs humides du matin, mais il faut rester concentré, car je dois être très attentif à mon environnement souvent bruyant et un peu inquiétant, à tous les obstacles qui parsèment les trottoirs et au trafic de toute sorte de véhicules silencieux ou sonores. La porte de l’appartement franchie, je marque évidemment un petit arrêt avant la descente de l’escalier et devant la porte de sortie de l’immeuble pour ensuite déboucher dans la rue et prendre à gauche, comme l’indique mon maître. Certes, j’imagine qu’il envisage peut-être de se diriger vers la boulangerie pour s’offrir un alléchant croissant, mais ce n’est pas à moi d’opter pour une direction. En effet, à chacun son domaine de compétence. Lui, sait où il désire se rendre et moi, je dois éviter tous les obstacles qui se présentent sur le parcours et il y en a, mes amis!

Au débouché sur la ruelle, voilà qu’un petit garçon pressé de se rendre à l’école, le nez sur le guidon de sa trottinette déboule devant nous sans que nous l’ayons entendu. Je me fixe pour éviter une collision. Ouf! Nous en sommes quittes pour un petit coup de sang et nous poursuivons notre chemin tout en profitant du caniveau. Quelques enjambées plus loin, voilà une grande moto qui empiète sur une large partie du passage. Un petit détour s’impose pour éviter l’obstacle. Nous continuons d’un bon pas et, juste avant de traverser la rue pour rejoindre l’avenue, un gymkhana entre de nombreux chevalets publicitaires vantant les mérites respectifs de divers commerces et restaurants nous est infligé.

Evidemment, comment appâter certains gastronomes friands de spécialités? Finalement, nous voilà devant le passage piéton équipé de feux de signalisation et je me détends un instant dans l’attente du feu vert et de l’ordre de mon compagnon qui a le doigt sur le boitier vibrant annonçant le libre passage. Après avoir tourné à droite et parcouru encore plusieurs dizaines de mètres, nous devons à nouveau franchir une venelle. N’entendant aucun son de moteur, mon maître m’ordonne de traverser, mais un véhicule électrique totalement silencieux surgit et doit piler au dernier moment pour nous céder la voie. Le chauffeur, un peu irrité, s’agite derrière son volant gesticulant en tous sens, mais mon compagnon, ne le voyant pas, n’en a cure. De mon côté, je reste concentré dans l’attente des ordres qui jalonnent notre échappée.

Parvenus enfin à la petite boulangerie, je salive déjà à l’idée que je vais profiter, moi également, d’une douceur, voire peut-être d’un petit gâteau. Les gens sont souvent tellement gentils avec moi.

Remo Kuonen

Légende de l‘image: **Remo Kuonen** président.

Légende de l’image: Le président de la féderation, Remo Kuonen, à la séance d’information FSA à Berne.

# Rapport de la direction

## Élections 2019 – une lueur d’espoir

### Secrétaire général

L’inclusion suppose nécessairement un regroupement des forces en faveur des personnes aveugles ou fortement malvoyantes. Je pense par exemple aux collaboratrices et collaborateurs de nos services de consultation et de nos centres de formation et de rencontre (CFR), à l’engagement de notre Défense des intérêts et aux spécialistes de la FSA. Je pense aussi aux soutiens bienveillants et attentifs fournis au quotidien par les chauffeurs de bus, les aides en gare et de nombreuses autres personnes disposées à prêter assistance. L’inclusion relève avant tout d’une modification de la perception: considérer la différence d’autrui comme une ressource et ne plus argumenter en avançant une prétendue norme. Cette position doit s’imposer.

Les élections fédérales du 20 octobre 2019 ont représenté une lueur d’espoir dans cette direction. Les nouveaux rapports de force doivent cependant être relativisés. Lorsque nos demandes parviennent au Conseil national ou au Conseil des États, et lorsque les débats portent sur des intérêts financiers et économiques divergents, les doléances formulées par nos rangs risquent fort de continuer à être reléguées au second plan. La mise en œuvre systématique de la loi sur l’égalité pour les handicapés et l’octroi de prestations d’assistance nécessitent des majorités claires au Parlement, qui doivent être négociées au cas par cas. La FSA se prépare en conséquence: nos arguments doivent alimenter le débat. Au Conseil national, nous attendons du PS, des Verts et des partis centristes une politique sociale résolument favorable aux personnes handicapées. Au Conseil des États, les représentants du PLR et du PDC doivent joindre leurs forces à celles du PS et des Verts pour imposer nos préoccupations.

La circulaire de l’Office fédéral des assurances sociales (OFAS) indique clairement que la pression financière sur nos organisations, à savoir au niveau du substrat du capital, va continuer d’augmenter. L’OFAS ne veut allouer des fonds qu’aux organisations qui en ont vraiment besoin. Une douloureuse nouvelle pour notre fédération, qui est considérée financièrement saine.

La charte de la FSA est la base sur laquelle la future stratégie de la fédération 2020-2023 a été élaborée. Le 8 juin 2019, les délégués l’ont approuvée et validée à Berne. Une série de champs d’action concrétisent la mise en œuvre de la stratégie dans tous les départements de la direction. Pour les prestations de la fédération, une transparence en matière de coûts est instaurée, permettant de garantir leur financement.

Le groupe de travail interne à la FSA mis sur pied, nommé Navigation, élabore un plan de financement au titre d’instrument de direction. Il distingue les recettes prévisibles (contributions des pouvoirs publics, recettes des prestations) et les recettes non prévisibles (successions, legs). Les dépenses doivent pouvoir être mieux contrôlées. Le défi consistera à continuer à respecter les consignes des délégués tout en présentant, comme exigé, des comptes équilibrés.

Les équipes de nos CFR ont durement travaillé sur la nouvelle approche de la FSA. Leurs plans d’affaires ont permis en 2019 déjà de réaliser des économies substantielles en matériel, entretien et charges de personnel. Ce tournant réjouissant et cette évolution positive prouvent clairement que nous sommes sur la bonne voie. Notre Job Coaching en est déjà à sa deuxième année d’activité. Le plus souvent, le financement de nos prestations a été garanti par des décisions au cas par cas rendues par l’assurance-invalidité ou des ORP, parfois sur la base du contrat avec l’OFAS (art. 74 LAI).

La récolte de fonds pour des organisations comme la FSA va devenir de plus en plus exigeante. La lutte pour les dons se durcit, et des d’organisations étrangères tentent d’empocher l’immense manne des dons en Suisse. Les institutions du domaine culturel, de la formation et de la recherche professionnalisent leur récolte de fonds et augmentent ainsi encore la concurrence pour les dons. La FSA relève le défi en misant sur une communication offensive, une visibilité accrue de nos prestations et une meilleure transparence en matière de coûts.

L’histoire de la FSA est remarquable. Ce que les fondateurs ont réclamé en 1911 est toujours valable: priorité à l’entraide, importance du travail et de places de travail sûres ainsi qu’application de nos intérêts. Il nous faut fixer clairement le cap pour envisager l’avenir avec confiance avec le soutien des pouvoirs publics, les dons toujours généreux, la philanthropie ainsi que les bailleurs de fonds institutionnels. Notre fédération en a besoin. Nous sommes encore loin de l’acceptation inconditionnelle de la différence d’autrui.

Kannarath Meystre

Légende de l’image: **Kannarath Meystre** secrétaire général.

## Du FV-Dosto des CFF à la passerelle de la gare d’Olten

### Défense des intérêts

Nous vivons dans un monde du paraître, et notre quotidien privilégie la perception visuelle. Les voyants collectent ainsi plus de 80% des stimuli sensoriels grâce à leurs yeux. Les conséquences pour les personnes aveugles et fortement malvoyantes sont d’autant plus graves. Leur mobilité et la communication, leur accès aux informations ainsi que leur quotidien constituent les défis les plus importants. Nombreux sont les domaines où la Défense des intérêts de la FSA déploie de vigoureux efforts pour améliorer la situation des personnes aveugles et malvoyantes en Suisse.

Au cours de l’année sous revue, notre action au Tribunal fédéral a fait la une. Avec d’autres organisations de personnes handicapées, et sous la houlette des juristes de notre organisation faîtière Inclusion Handicap, nous avons dû nous opposer à l’autorisation d’exploitation des nouvelles rames grandes lignes à deux étages des CFF (FV-Dosto) devant le Tribunal fédéral. Après que le Tribunal administratif fédéral a presque entièrement rejeté notre recours – nous avons constaté de nombreuses lacunes au détriment des passagers aveugles et malvoyants. L’accès autonome aux transports publics pour les personnes concernées n’est pas négociable pour la FSA!

#### Arguer de notre expertise

Moins spectaculaires, mais non moins importantes, ont été de nombreuses autres interventions, exigences et coopérations de la Défense des intérêts FSA. Mentionnons ici quelques exemples seulement: Les banques, l’administration et de nombreux prestataires misent de plus en plus sur l’échange électronique de données. Non seulement les nouveaux médias vont bouleverser notre univers de travail, mais la communication online aura aussi des incidences considérables sur notre vie quotidienne. Il est donc indispensable que nous, les personnes concernées, ayons notre mot à dire face à cette évolution irréversible.

PostFinance a ainsi consulté la Défense des intérêts FSA avant de renouveler ses cartes clients. Nous avons pu efficacement arguer de notre expertise pour la définition du contraste, la lisibilité des informations et l’agencement de détails indispensables sur la carte pour les personnes aveugles.

Il est parfois judicieux pour la Défense des intérêts FSA de se coordonner avec d’autres organisations ayant des doléances similaires. La FSA a ainsi participé activement à la rédaction de la pétition de Mobilité piétonne Suisse, intitulée «Sauvez le trottoir», remise en début d’année. Adressée aux autorités, notre pétition demande des itinéraires séparés entre les piétons et les vélos au sein des localités pour protéger et assurer la sécurité de tous les piétons.

Dans la réponse formulée suite à la consultation sur les changements des règles de circulation et des prescriptions de signalisation, la FSA insiste sur trois points: l’admission de véhicules automatiques sur les trottoirs, la circulation à vélo autorisée sur le trottoir pour les jeunes jusqu’à 12 ans et la possibilité de tourner librement à droite au feu rouge pour les cyclistes.

Un contact permanent a pu être établi entre la Défense des intérêts FSA et le service d’autorisation des essais pilotes en conduite automatique de l’Office fédéral des routes (OFROU). L’objectif est d’observer et d’évaluer en particulier les éventuelles restrictions et limitations pour les piétons aveugles et malvoyants.

Le modèle des défenses régionales des intérêts introduit récemment par la FSA auprès des sections a fait ses preuves et engrange les succès. En voici un exemple qui illustre le travail pragmatique et ciblé fournit quotidiennement et qui symbolise l’engagement conséquent de toutes les défenses régionales des intérêts de la FSA. Les membres de la FSA de la région d’Olten commençaient à redouter de devoir emprunter la passerelle de la gare, qui permet de passer de la gare au centre-ville en traversant l’Aar. La raison? Au fil des années, il était devenu habituel pour les cyclistes de considérer la passerelle comme une place de stationnement et d’utiliser les rambardes pour y attacher leurs vélos. Les personnes aveugles et malvoyantes ne pouvaient au final plus s’orienter correctement. La Défense des intérêts de la section Argovie-Soleure a repéré le danger et s’est adressée au service municipal compétent. La réaction n’a pas tardé. Désormais, des affiches et panneaux indicateurs signalent la possible infraction. En outre, des vélos toujours stationnés sur le pont ont été retirés par la police après un bref délai transitoire. Les personnes intéressées obtiennent désormais des nouvelles de l’engagement et des résultats de la défense des intérêts centrale et de celle de nos régions grâce au fil d’actualité mensuel, avec chaque fois un exemple précis.

#### Agir selon une vue d’ensemble

La défense des intérêts est souvent étroitement liée à des attentes. Celles-ci ne sont pas des chimères mais résultent de situations de vie concrètes et sont naturellement l’objet de changements, ce qui influence à nouveau les attentes envers la Défense des intérêts. Dans notre travail quotidien, nous essayons donc toujours d’agir sur la base d’une vue d’ensemble. L’explication et les interventions, le soutien de certains membres, notre fonction de porte-voix de l’entraide pour personnes aveugles et malvoyantes et le contrôle du respect des prescriptions légales (LHand, ONU-CDPH) doivent sans cesse être réitérées et concertées en fonction des ressources dont disposent la Défense des intérêts de la FSA. Nous poursuivrons notre œuvre tant que l’intégration des personnes concernées dans la société, de même que la perception et le traitement des personnes aveugles et malvoyantes ne seront pas pleinement réalisés au sens d’une égalité des chances et d’une égalité de droit. Nous faisons de notre mieux.

Légende de l’image: Motif de recours au Tribunal fédéral: l’équipement insuffisant pour les personnes aveugles et malvoyantes des nouvelles rames grandes lignes à deux étages (FV-Dosto) des CFF.

Légende de l’image: Collaboration avec Mobilité piétonne Suisse pour la pétition «Sauvez le trottoir» soutenue par la FSA et remise en début d’année.

Légende de l’image: Stationnement sauvage de vélos sur la passerelle de la gare d’Olten.

## Oser un nouveau développement

### Technologie et innovation

Afin de pouvoir proposer une version entièrement révisée de l’application de navigation «MyWay», le service spécialisé a misé sur une étroite collaboration avec les membres de la fédération qui y ont recours. L’objectif était d’optimiser l’application dans son entièreté afin de la rendre plus simple et intuitive à utiliser.

La mise à jour de cette application développée par la FSA (voir aussi page 24) propose non seulement une nouvelle implémentation technologique, mais aussi diverses nouvelles fonctions telles que la navigation vers une adresse enregistrée ou quelconque, l’enregistrement d’itinéraires sous forme de favoris, la recherche et le tri d’itinéraires selon les filtres choisis ainsi que l’affichage de points d’intérêts et de correspondances de transports publics. Autre nouvelle fonction: l’affichage de la position actuelle comprenant la possibilité de la partager avec d’autres personnes par SMS ou par e-mail. Cette dernière possibilité est volontairement liée à une option qui permettra d’élargir les méthodes de partage d’itinéraires dans un futur proche.

D’autres fonctions utiles pour les personnes aveugles et malvoyantes, telles que la détection de passages pour piétons par exemple, sont déjà envisagées. En tenant compte de la dernière version de l’application en date, la 2.5.0, le service spécialisé T&I de la FSA a ainsi délibérément misé sur un nouveau développement intégral de l’application GPS «MyWay» compatible avec VoiceOver. Pour faire le point: «Tout est nouveau et rutilant sous le capot!»

Légende de l’image: App GPS «MyWay»: Capture d’écran (en allemand).

#### Service-Information

**Au sujet de «MyWay»**

• Données cartographiques d’Apple et OpenStreetMap

• Affichage des itinéraires sous forme de listes et de cartes pour personnes aveugles et malvoyantes

• Développement avec 29 testeurs en Suisse et à l’étranger

## Sensibilisation et formation renforcées

### Consultation

Grâce à des offres ciblées, les services de consultation de la FSA favorisent l’inclusion de leurs clients dans tous les aspects de la vie. Le département Sensibilisations et formations, mis sur pied durant l’année sous revue, permet de développer l’offre déjà très vaste du département Consultation et réadaptation.

La FSA a notamment pour priorité d’améliorer durablement l’autonomie et la qualité de vie des personnes en situation de handicap visuel. Lors d’un atelier portant sur l’avenir des services de consultation de la FSA, il a donc été décidé de promouvoir et développer le département Sensibilisations et formations, ce qui a été fait à l’été 2019 en instaurant un service homonyme destiné à compléter les domaines spécialisés existants Travail social et réadaptation (Basse vision, Orientation et mobilité, Activités de la vie journalière, Enseignement du braille) ainsi que l’offre de Job Coaching. La FSA peut ainsi mieux se profiler comme prestataire compétent et reconnu sur le plan national afin de proposer des services les plus uniformes possibles, selon des normes solides sur le plan pédagogique et didactique.

Les sensibilisations ont pour objectif d’attirer l’attention du public, d’éveiller l’intérêt pour une demande ou de susciter simplement la curiosité. La situation des personnes concernées est ainsi mieux comprise et la FSA davantage perçue comme une organisation nationale d’entraide pour personnes aveugles et malvoyantes. Les formations sont données sous forme d’unités d’enseignement visant d’abord un changement de comportement dans le quotidien professionnel, l’apprentissage. Des méthodes de la formation des adultes surtout sont appliquées. L’effet positif attendu est avéré: la marque FSA est davantage perçue par les spécialistes et le public.

#### Rendre l’engagement visible

Une fois de plus, un travail formidable a été accompli durant l’année sous revue par les six services de consultation de la FSA à Coire, Delémont, Fribourg, Lucerne, Sion et Zurich, au Secrétariat général à Berne, au Secrétariat romand à Lausanne et dans les sections. De la sensibilisation dans les écoles aux cours donnés dans les hautes écoles spécialisées en passant par les formations pour le personnel de vente et des transports publics, la FSA est partout présente. Dans un premier temps, le département Sensibilisations et formations a commencé par rendre cet engagement plus visible pour tirer systématiquement parti des synergies. Dans un deuxième temps, il s’agit de favoriser ces activités et de les proposer dans toute la Suisse.

Les partenaires essentiels du nouveau département sont les écoles en général, les hautes écoles sociales en particulier, les ophtalmologues, les collaborateurs spécialisés des services de soins/santé et d’aide et de soins à domicile, le personnel de vente et des transports publics ainsi que d’autres groupes professionnels et institutions du domaine de la formation. Grâce au soutien professionnel du département Sensibilisations et formations, à une meilleure coordination des activités au sens de prestations payantes et à une offre de perfectionnement adaptée aux possibilités, une base adaptée aux ressources disponibles a été instaurée et pourra être développée.

Légende de l’image: La formation des futurs professionnels de la santé.

#### Service-Information

**Chiffres clés**

• 2’754 clients des services de consultation en 2019 (sans les conseils brefs de moins d’une heure)

• 29’395 heures de consultation fournies

• 6’196 heures de services informatiques fournies pour les personnes concernées

## L’engagement des membres est essentiel

### Membres et formation

L’année sous revue du département Membres et formation a été empreinte d’engagement: engagement des membres de la FSA auprès des sections, participation aux cours, fréquentation des groupes créatifs et centres de formation et de rencontre (CFR), avis exprimés sur l’orientation stratégique de la FSA – toujours avec passion et selon la devise «Ensemble, on voit mieux».

Pour le département Services aux membres et aux sections, l’année 2019 a été marquée par un échange intensif avec les sections et les membres. Des explications ont ainsi été fournies notamment sur les prestations, admissions, envois réalisés pour les sections et évaluations des sections. Le projet interne de compilation des données des membres fut exigeant, mais a pu être relevé grâce à l’excellente collaboration entre les sections et les collaborateurs du département Services aux membres et aux sections à Berne et Lausanne.

#### Fréquentation réjouissante

L’année sous revue a été réjouissante pour le service Cours. Les cours journaliers, semestriels et en bloc ont affiché des taux de fréquentation intéressants. Certains cours ont même atteint leurs limites en termes de capacité. Organiser des cours implique de devoir prendre en compte les exigences des divers groupes intéressés, dont le critère du nombre minimum de participants. S’inscrire à un cours signifie s’engager à y participer régulièrement pour que les exigences permettant de toucher des contributions des pouvoirs publics soient remplies. Le financement des cours est assuré en grande partie par les dons et contributions de la Confédération, en plus de la participation des personnes inscrites. Conformément à la stratégie, les membres de la FSA ont bénéficié de prix attrayants, ce qui a permis d’attirer de nouveaux membres en 2019.

Durant l’année sous revue, une collaboration a été instaurée avec de nouveaux hôtels partenaires adéquats offrant un excellent rapport prix-prestations. Le département s’efforce d’obtenir les meilleurs prix pour les membres et de maintenir une tarification raisonnable pour les cours.

#### Heures de cours modifiées

Davantage de cours de durée réduite ont été proposés, par exemple sur un week-end prolongé au lieu de toute une semaine. Les offres de cours régionales, publiées à court terme, ont également fait leurs preuves et seront maintenues. Elles sont publiées sur le site web de la FSA et communiquées par l’envoi d’un e-mail régional. Il est donc important de communiquer au plus vite tout changement d’adresse.

Qu’il s’agisse de sports d’hiver, de yoga, de Pilates ou d’aquafit, les sportifs et membres en quête de bien-être auront certainement trouvé leur bonheur dans l’offre de cours de la FSA. Les «créateurs» ont pu par exemple s’essayer au tissage pendant une semaine ou découvrir l’aromathérapie et l’art de brasser la bière ou de torréfier le café. Les plus littéraires ont à nouveau eu l’occasion d’apprendre le braille. Enfin, les personnes douées pour les travaux manuels et techniques ont fréquenté les 40 groupes créatifs en Suisse afin de développer leurs compétences créatrices et d’échanger. Au cours de l’année sous revue, tous les cours de la FSA ont à nouveau privilégié le développement des compétences et aptitudes, la découverte de talents ou de nouveautés et la consolidation des acquis.

#### Mise en œuvre de mesures décisives

Les directions des CFR ont réalisé avec brio les objectifs financiers fixés par leurs soins et ont donc été très bien accueillis par la FSA. Premiers prestataires au sein de la FSA, les CFR ont mis en œuvre des mesures décisives et réduit de moitié leur déficit en une année, après réorganisation, réduction des postes et amélioration des recettes. À cet égard, l’excellente collaboration avec le département chargé de la collecte de fonds a eu des effets positifs.

Quote: «Le cours de sports d’hiver de la FSA, qui comprend le ski de fond, les raquettes à neige et la randonnée hivernale, est un moment fort chaque année. Il stimule et fait du bien au corps et à l’esprit – un vrai bonheur sur et hors des pistes.» B.P., participant au cours

Légende de l’image: Accompagnement individuel sur les pistes de ski de fond pendant le cours de sports d’hiver.

#### Service-Information

**Chiffres clés**

**•** 97 envois pour à chaque fois environ 300 membres

• 109’246 pages en gros caractères

• 5’654 envois de courriels

• 852 envois en braille

• 958 envois de CD en format Daisy

• 31 cours en bloc, 17 cours semestriels, 153 cours journaliers avec au total 3’675 participants

• 39 groupes créatifs avec 1’404 unités de cours de 3 heures pour 366 participants

## Travailler pour la FSA: plus qu’un simple «boulot»

### Finances, ressources humaines et services centraux

La FSA propose des conditions de travail modernes et attrayantes, et chacun de ses collaborateurs contribue à ce que les personnes aveugles et malvoyantes en Suisse puissent mener une vie autonome. Une vraie source de motivation et de satisfaction.

La FSA propose un cadre de travail convivial, où l’on se tutoie et où l’on accomplit des tâches qui ont un sens. Voilà ce qui en fait un employeur unique. En 2019, 119 collaborateurs de toutes les branches ont œuvré pour le bien des personnes en situation de handicap visuel. Des collaborateurs satisfaits travaillent mieux: la FSA en est convaincue. Le temps de travail annualisé permet de concilier plus facilement l’activité professionnelle, la vie de famille et les loisirs. La FSA favorise aussi le temps partiel pour toutes les fonctions. Autres avantages: promotion active des formations et perfectionnements, possibilités de carrière à l’interne, abonnement demi-tarif, 16 semaines de congé maternité et 2 semaines de congé paternité. Un cadeau est aussi remis aux personnes célébrant un anniversaire de service.

Le département RH demande régulièrement aux collaborateurs comment ils se sentent par le biais d’un questionnaire. Des ajustements ou corrections sont effectués si nécessaire. En complément du Case Management interne, les collaborateurs de la FSA peuvent s’adresser à un service de médiation externe, quel que soit leur problème, de manière anonyme. Ce service est gratuit pour les collaborateurs. La commission du personnel permet quant à elle de s’engager encore plus activement.

#### Un modèle d’intégration professionnelle

Au sein de la FSA, la mixité des collaborateurs avec ou sans handicap visuel est une évidence, car l’organisation nationale d’entraide pour personnes aveugles et malvoyantes assume sa fonction de modèle en matière d’intégration professionnelle. La FSA encourage d’autres institutions et entreprises, notamment grâce à ses Job Coaches, à employer des personnes aveugles ou malvoyantes. Les employeurs doivent être conscientes qu’elles produisent tout autant que les voyants grâce à leurs moyens auxiliaires appropriés. Les collaborateurs aveugles ou malvoyants sont une source d’enrichissement pour une équipe. Et avantage collatéral: leurs chiens-guides favorisent la bonne ambiance.

#### Le backoffice en centre névralgique

Les tâches et fonctions au sein de la FSA sont très variées. Les collaborateurs conseillent et coachent, conçoivent et aménagent l’offre de cours et de loisirs, forment et sensibilisent, défendent des solutions sans barrières auprès des autorités et politiciens, testent et améliorent de nouvelles technologies. Le backoffice les épaule et leur donne les coudées franches. Les départements Finances, RH, IT, Réception et infrastructure veillent à ce que les activités quotidiennes au Secrétariat général à Berne et au Secrétariat romand à Lausanne, ainsi que dans les services de consultation et centres de formation et de rencontre (CFR) se déroulent sans accroc. Travailler pour la FSA est donc bien plus qu’un simple «boulot». Fidèle à la devise de la FSA: «Ensemble, on voit mieux.»

Quote: «Membre ou collaborateur, à la FSA, l’être humain est prioritaire.»

D.G., membre d’un comité de section

Quote: «La FSA est une famille, et j’aime en faire partie.»

B.T., membre de la FSA

Légende de l’image: Vivre ensemble dans le département RH.

**Chiffres clés**

• Nombre de collaborateurs 110

• Dont 24 avec un handicap visuel

• Apprentis et stagiares (sans handicap visuel) 9

• Nombre de postes à temps plein 79,4

# Compte annuel consolidé

## Finances

La présentation des comptes de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est réalisée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 (établissement des comptes des organisations sociales d’utilité publique à but non lucratif). Celles-ci sont obligatoires pour les organisations dotées du label de qualité ZEWO. Les comptes annuels ont par ailleurs été vérifiés par l’organe de révision von Graffenried Treuhand SA à Berne.

Les données chiffrées incluent, outre cel-les de la FSA, celles d’Accesstech SA (et l’année précédente, aussi celles de Solsana SA). La FSA détient 65% d’Accesstech SA (année précédente 55%). Solsana SA, détenue à 100%, a été aliénée au 1er juillet 2019.

L’exercice sous revue n’est comparable à l’exercice précédent que de manière conditionnelle en raison de la modification du périmètre de consolidation.

La comparaison du bilan 2019 avec celui de l’année précédente montre que nos actifs et passifs ont augmenté de Mfr. 5’635. En ce qui concerne les actifs inscrits au bilan, les actifs circulants ont augmenté de Mfr. 1’695, et les actifs immobilisés de Mfr. 3’940. Du point de vue du financement (passifs), les valeurs pour les engagements à court terme et à long terme ont augmenté de Mfr. 651 resp. diminué de Mfr. 3’631, alors que le capital des fonds à affectation spéciale a augmenté de Mfr. 4’690. Suite au bénéfice d’exploitation opérationnel 2019, le capital de l’organisation a augmenté de Mfr. 4’063.

Le compte d’exploitation 2019 a enregistré des recettes de Mfr. 21’937 et des dépenses de Mfr. 22’197. Le compte d’exploitation a clôturé avec un résultat annuel positif avant variation des fonds de Mfr. 8’933, alors que l’année précédente, à titre de comparaison, il avait clôturé négativement avec Mfr. 486.

L’excellent résultat d’exploitation 2019 est dû au résultat financier de Mfr. 9’282, qui contient le résultat ordinaire du portefeuille de titres, mais aussi le produit de la vente au terme de l’aliénation de la participation à Solsana SA de Mfr. 9’009.

Au total, Mfr. 4’690 ont été versés aux fonds affectés afin de réaliser les buts correspondants. En outre, des retraits de fonds du capital de l’organisation à hauteur de Mfr. 3’298 ont été effectués, et le bénéfice était par conséquent de Mfr. 7’414 (après participations minoritaires).

Ce résultat extrêmement positif a contribué à renforcer nettement la substance du capital. La FSA poursuivra ses efforts visant sa pérennité économique afin de garantir également à long terme la réalisation de ses buts statutaires.

## Bilan en Mfr.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Actif** **31.12.2019** **31.12.2018** | | |
| **Total Actif** | **36’425** | **30’790** |
| **Actif circulant** | **9’101** | **7’406** |
| Liquidités | 5’775 | 5’520 |
| Créances | 789 | 758 |
| Créances envers les organisations proches | 807 | 621 |
| Stocks et travaux en cours | 409 | 427 |
| Compte de régularisation actifs | 1’321 | 79 |
|  |  |  |
| **Actif immobilisé** | **27’324** | **23’384** |
| Immobilisations corporelles meubles et immeubles | 2’709 | 7’565 |
| Immobilisations financières | 24’530 | 15’792 |
| Immobilisations incorporelles | 85 | 27 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Passif** **31.12.2019** **31.12.2018** | | |
| **Total Passif** | **36’425** | **30’790** |
| **Engagements à court terme** | **2’545** | **1’894** |
| Dettes résultant de livraisons et de prestations envers des tiers | 571 | 728 |
| Dettes résultant de livraisons et de prestations envers les organisations proches | 205 | 270 |
| Dettes à court terme rémunérés | 50 | 50 |
| Autres dettes à court terme | 858 | 2 |
| Compte de régularisation passifs | 862 | 844 |
|  |  |  |
| **Engagements à long terme rémunérés** | **950** | **2’080** |
|  |  |  |
| **Autres engagements à long terme** | **0** | **2’500** |
|  |  |  |
| **Provisions** | **255** | **256** |
|  |  |  |
| **Capital des fonds à affectation spéciale** | **5’608** | **918** |
|  |  |  |
| **Capital de l’organisation sans part des minoritaires** | **26’289** | **22’226** |
| Capital lié généré | 9’807 | 13’105 |
| Capital libre généré | 9’068 | 9’122 |
| Résultat annuel | 7’414 | -2 |
|  |  |  |
| **Parts des minoritaires Accesstech SA** | **778** | **916** |
| Parts des minoritaires aux fonds propres | 650 | 752 |
| Parts des minoritaires au résultat annuel | 128 | 163 |

Les comptes annuels détaillés 2019 avec l’annexe peuvent être téléchargés sur notre site internet sbv-fsa.ch.

## Compte d’exploitation en Mfr.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **2019** | **2018** |
| **Total des produits** | **21’937** | **22’837** |
| **Donations reçues** | **10’180** | **9’972** |
| Dons | 7’941 | 7’799 |
| Cotisations des membres | 44 | 45 |
| Legs / successions | 2’195 | 2’128 |
|  |  |  |
| **Produits des prestations fournies** | **11’756** | **12’866** |
| Prestations sur mandats publics | 6’527 | 6’572 |
| Autres produits d’exploitation | 5’229 | 6’294 |
|  |  |  |
| **Total des charges** | **-22’197** | **-23’712** |
| Charges de personnel | -10’036 | -10’320 |
| Frais de voyage et de représentation | -360 | -350 |
| Charges d’exploitation | -7’733 | -8’254 |
| Soutiens | -1’115 | -1’613 |
| Frais d’entretien | -308 | -518 |
| Charges de collecte de fonds | -2’329 | -2’390 |
| Amortissements | -317 | -267 |
|  |  |  |
| **Résultat d’exploitation** | **-260** | **-875** |
|  |  |  |
| **Résultat financier** | **9’282** | **403** |
|  |  |  |
| **Résultat annuel avant résultat exceptionnel** | **9’021** | **-472** |
|  |  |  |
| **Résultat hors exploitation** | **-62** | **-70** |
|  |  |  |
| **Résultat exceptionnel** | **-26** | **55** |
|  |  |  |
| **Résultat annuel avant variation des fonds** | **8’933** | **-486** |
|  |  |  |
| **Variation des fonds à affectation spéciale** | **-4’690** | **195** |
|  |  |  |
| **Résultat avant variation de capital** | **4’243** | **-291** |
|  |  |  |
| **Variation du capital de l’organisation** | **3’298** | **452** |
|  |  |  |
| **Résultat annuel** | **7’541** | **161** |
| dont résultat annuel FSA | 7’414 | -2 |
| dont parts des minoritaires au résultat annuel Accesstech SA | 128 | 163 |

#### Principes (conformément aux statuts en vigueur)

La Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est l’organisation nationale dans laquelle les personnes aveugles et malvoyantes s’unissent pour s’entraider, déterminer elles-mêmes leurs besoins et défendre leurs intérêts.

• La FSA travaille en collaboration avec des organisations actives dans le domaine du handicap en Suisse et dans le monde;

• La FSA est d’utilité publique et ne poursuit pas de but lucratif;

• La FSA contribue à la mise en œuvre de la législation en fournissant des prestations aux personnes aveugles et malvoyantes sur mandat des autorités;

• La FSA est indépendante sur le plan politique et neutre en matière religieuse.

#### Forme juridique

La FSA est une association au sens de l’art. 60 ss du Code civil suisse. Elle a son siège à son secrétariat.

#### But

La FSA a pour buts:

• de défendre et promouvoir les intérêts des personnes aveugles et malvoyantes ainsi que de leurs proches;

• de promouvoir l’autonomie et l’intégration sociale et professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes;

• de rassembler et de renforcer le lien de solidarité entre les personnes aveugles et malvoyantes dans tout le pays;

• d’informer et de sensibiliser le public sur les attentes et les besoins spécifiques des personnes aveugles et malvoyantes.

#### Moyens

Pour atteindre ses buts, la FSA s’emploie notamment:

• à exercer une influence sur la législation et l’exécution des lois;

• à soutenir les personnes aveugles et malvoyantes en leur fournissant des conseils, une réadaptation, une formation et une formation continue ainsi que des aides financières;

• à promouvoir les réseaux de personnes aveugles et malvoyantes;

• Sensibilisation du public;

• à conseiller les autorités, employeurs, établissements scolaires et autres institutions et particuliers sur les questions d’intégration des personnes aveugles et malvoyantes et à écarter les barrières de toutes sortes;

• à conclure des contrats d’aides financières avec les autorités.

#### Les moyens financiers de la FSA proviennent:

• des cotisations des sections;

• des dons et legs;

• des contributions des assurances sociales et des institutions de droit public;

• des recettes issues des prestations fournies;

• des revenus de la fortune.

# Organisation

## Direction de la FSA

### Membres du Comité fédératif

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Fonction** | **Département** | **en fonction Amt** |
| **Remo Kuonen** | Président | Personnel, relations nationales et internationales | depuis 2009 |
| **Urs Kaiser** | Vice-président | Développement de l’organi- sation, technologie et innovation | depuis 2009 |
| **Corinne Aeberhard** |  | Finances et controlling | depuis 2011 |
| **Adeline Clerc** |  | Membres et formation | depuis 2017 |
| **Christoph Käser** |  | Conseil | depuis 2017 |
| **Michaela Lupi** |  | Marketing et recherche de fonds | depuis 2017 |
| **Giuseppe Porcu** |  | Défense des intérêts et communication | depuis 2018 |

### Membres de la direction

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom** | **Fonction** | **en fonction** |
| **Kannarath Meystre** | Secrétaire général Finances, RH et services centraux | depuis 2010 |
| **Marja Kämpfer** | Responsable du secrétariat de direction, secrétaire générale adjointe | jusqu’en  08/2019 |
| **Philipp Thommen** | Responsable Membres et formation | depuis 2012 |
| **Alfred Rikli** | Responsable Défense des intérêts | depuis 2013 |
| **Philippe Gerber** | Responsable Conseil | depuis 2016 |

## Précieux bénévolat

Accompagnement des personnes aveugles et malvoyantes à un rendez-  
vous ou en randonnée, consignes pour des activités manuelles, lecture du courrier, accompagnement en voyage ou sur les pistes de ski alpin ou de fond: les bénévoles ne comptent pas leurs heures pour épauler jour après jour les personnes aveugles et malvoyantes.

Écoute, résolution de conflits, ouverture à la critique, capacité d’instaurer la confiance, de fixer des accords clairs et de soigner la forme pour permettre et favoriser le vivre ensemble sont autant de compétences centrales requises pour établir et maintenir une relation viable entre personnes concernées et bénévoles.

#### Développement continu des compétences et aptitudes

L’importance des compétences et aptitudes s’est révélée dans toute son ampleur lors de la réunion des bénévoles au cours de l’année sous revue. À chaque engagement, ces compétences et aptitudes sont sollicitées et, au fur et à mesure, approfondies. Sans les bénévoles, sans leurs compétences et aptitudes, la vie de bon nombre de nos membres serait moins facile. La FSA est fière de pouvoir compter sur des bénévoles compétents et fiables, qui accompagnent et épaulent les personnes aveugles et malvoyantes pour que celles-ci gagnent en autonomie.

#### Service-Information

**Chiffres clés**

• Nombre d’heures de bénévolat 6’668

• Soit, en équivalent temps plein 3,04

• Nombre de bénévoles 151

### **Nombre constant de membres**

**Mouvements**

• Arrivées: 236

• Départs: 140

• Décès: 160

• Nombre de membres: 4'322 (au 31.12.2019)

**Évolution du nombre de membres**

• 4’322 (2019)

• 4’386 (2018)

• 4’487 (2017)

# Sections

## Construire ensemble l’avenir

### Rapport du président du Conseil des sections

Le Conseil des sections (CS), organe composé des présidentes et présidents de sections, s’est réuni à cinq reprises en 2019. Être une plateforme d’échange est une des missions principales du CS. Elle fut bien utilisée cette année. Quelques faits.

Nous avons été informés de la mission du centre de compétence pour personnes malvoyantes/Kompetenzzentrum für Sehbehinderung im Alter (KSIA) à Zurich. A nous désormais d’informer et d’organiser des rencontres et sensibilisations avec les résidences pour personnes âgées. Suite aux présentations de Accesstech SA, de la Fondation AccessAbility, de l’Ecole de la Pomme, du service spécialisé Technologie et innovation (T&I), nous en savons plus sur leurs missions respectives et pouvons en informer nos membres.

#### Gestion et sensibilisation

L’assemblée des délégués est un temps fort de la FSA. Le CS prépare cette séance avec attention et a pour tâche de discuter des propositions et de donner des mots d’ordre aux délégués. La stratégie 2020-2023 de la FSA a été élaborée conjointement par le Comité fédératif, la direction et le CS. Douze champs d’action en sont ressortis. Des mesures vont être mises en place par des groupes de travail, dont font partie les membres des comités de sections. Analyse du budget, recommandation au Comité fédératif sont des compétences importantes du CS.

Contrat de prestation, gestion du fichier des membres, demandes d’adhésion, charge des comités de sections, cartes de membres, numéros de téléphone et adresse mail spécifique à chaque section, le CS a pu compter sur un grand soutien du département du service aux sections et aux membres. Une aide de la FSA pour les sections, avec une proposition de soutien, de formation est proposée. La Journée de la canne blanche demeure l’occasion pour les sections de sensibiliser la population dans les régions sur le sujet de la canne blanche.

#### Influencer les décisions

A la lecture de tout ce qui nous a occupé tout au long de l’année, le CS n’a pas chômé. La charge est grande, celle des présidents dans leur section aussi. Limiter le nombre de séances et se concentrer sur un objectif qui se résume facilement, telle est notre vœu pour 2020.

Le CS n’a pas de pouvoir décisionnel mais doit discuter, échanger sur des points où il peut influencer les décisions. Il a la possibilité de faire en tout temps des propositions au Comité fédératif dans le but d’une amélioration constante des relations entre ces deux organes. Il s’est donné comme mot d’ordre d’utiliser mieux cette compétence.

Le CS est l’organe qui doit relayer le besoin et les préoccupations des membres au Comité fédératif. Il doit engager des discussions constructives, doit pouvoir donner des réponses, transmettre une image positive et innovante de la FSA afin que les membres se sentent soutenus.

#### Relais des membres

La stratégie 2020-2023 avec son plan de mesures fera partie intégrante de nos préoccupations puisque certains présidents et membres de comités vont s’investir dans des groupes de travail. Merci à tous ceux qui peuvent dégager du temps pour que la FSA retrouve une stabilité financière rapidement.

Le plan financier basé sur les prestations sera aussi l’occasion pour le CS de travailler et collaborer avec le Comité fédératif et l’équipe dirigeante. Ce plan devra être tenu et le plan de mesures l’y aidera.

Le CS est un des trois organes de la FSA et il a toute son importance car il est le relais des membres. C’est par le biais de l’assemblée des délégués que leurs voix peuvent être entendues en faisant des propositions. Mais faire des propositions tout au long de l’année est aussi un pouvoir du CS. Conclusion: Avancer ensemble et construire ensemble l’avenir de la FSA, telle est la mission que se sont fixés les présidents des sections.

Gabriel Friche

Légende de l’image: Gabriel Friche président du Conseil des sections et de la section Jura.

Légende de l’image: Gabriel Friche à l’assemblée des délégués 2019.

## Une sorte d’interrègne

### Section Suisse orientale

Au cours de l’exercice sous revue, Giuseppe Porcu est resté membre du comité de la section Suisse orientale même après son élection au comité fédératif et le terme de son mandat de président de section lors de l’assemblée générale ordinaire 2019. Sa succession sera réglée sans précipitation dans le courant de l’année.

Les tables étaient bien garnies dans l’aula du centre de formation commerciale (KBZ) à Saint-Gall en ce premier samedi du mois de mars: 63 des 275 membres de la section au 31 décembre 2018 avaient donné suite à l’invitation à la 94e AG sous la direction du président démissionnaire, qui a accueilli Michaela Lupi, du comité fédératif. Soutenu par Domenica Griesser, qui l’avait précédé, et Doris Grauer, caissière, Giuseppe Porcu a rapidement traité l’ordre du jour et pu enregistrer des votes à la quasi-unanimité, y compris concernant le rapport annuel 2018, les comptes annuels qui affichaient une perte de près de 13’500 francs et le budget 2019. Ce dernier prévoyait trois dons de 5000 francs chacun: le CFR Saint-Gall a donc pu renouveler notamment les sièges de la cafétéria. L’association Darsilamano, présidée par Martin Näf, voulait quant à elle à nouveau affecter le montant à la construction d’un home pour personnes aveugles dans l’est du Congo, et la SBS Schweizerische Bibliothek für Blinde, Seh- und Lesebehinderte envisageait l’acquisition d’une imprimante thermique servant à la production de livres audio. Pour les années 2019-2021, le CFR Saint-Gall était en outre soutenu par une contribution d’exploitation de 20’000 francs par année pour atténuer le déficit.

#### Collège du comité confirmé

Après que les membres de la section se sont prononcés une fois de plus pour un vote à main levée, l’heure était venue de prendre congé du président, qui est resté à disposition du comité pour des demandes administratives ou des contacts. Nicole Steiner-Oehy a été élue pour succéder à Barbara Trudel, qui avait atteint la limite de mandats après onze années d’activités. Elle a ainsi complété le comité de la section réélu à une confortable majorité. Il était composé en 2019 de Guido Böhler, Alexandra Diethelm, Doris Grauer, Domenica Griesser, Astrid Hungerbühler et – donc – Giuseppe Porcu, dont la succession à la présidence n’avait pas encore pu être réglée faute de candidature faisant l’unanimité. Il en est résulté une sorte d’interrègne avec la meilleure répartition possible des tâches basée sur la confiance. Doris Grauer s’est chargée de la représentation au sein du conseil des sections pendant l’exercice sous revue, tandis que Guido Böhler et Domenica Griesser, deux membres de longue date du comité, ont officié comme délégués.

Légende de l’image: Une dernière fois président du comité, honoré par un modeste présent remis par Domenica Griesser: Giuseppe Porcu à l’assemblée générale 2019 de la section Suisse orientale à Saint-Gall.

Légende de l’image: Les plus de 60 membres de la section présents approuvent les activités du comité par des votes à la quasi-unanimité.

## Poursuivre le renouveau

### Section vaudoise

Réorganisée par le président sortant Mario Golfetto, la section vaudoise a confirmé lors de son assemblée générale 2019 la direction prise et peut considérer l’avenir avec sérénité après avoir élu à cette occasion Pierre Calore à la présidence.

Après en avoir repris la présidence au printemps 2017, Mario Golfetto n’a eu d’autre ambition que le renouveau de la section. La plus grande section de Suisse romande, avec 312 membres au 31 décembre 2018, connaît depuis une dynamique remarquable. Les invités présents autour de Remo Kuonen, président de la FSA, de son épouse Verena Kuonen, présidente depuis mi-2019 de l’association faîtière Inclusion Handicap, et d’Urs Kaiser, autre représentant du comité fédératif, ont salué avec gratitude l’investissement considérable du couple Golfetto. En effet, Catherine Golfetto, toujours discrète, a été les yeux du président et a même tenu la caisse en remplacement de Jean-Pierre Pache, malade.

Il a aussi été rappelé que Mario Golfetto avait repris la présidence de la section à près de 80 ans et qu’il ne pouvait alors pas imaginer l’ampleur de la tâche. Il a patiemment réorganisé le comité, structuré les bénévoles, remis les choses en conformité et surtout recréé le lien entre les membres de la section.

#### Regain de motivation

Pour le comité et ses délégués, ce regain de motivation s’est traduit notamment lors de la Journée de la canne blanche 2018, couronnée de succès. La section peut maintenant compter sur la vice-présidente Anne Perrier, sur Lucia Pisano pour les randonnées, sur Sabrina Faretra pour les sensibilisations et sur David Delaloye pour la communication. Lors de l’assemblée générale 2019, les 41 membres votants ont confirmé vouloir poursuivre ce renouveau en reconduisant Pierre Calore au poste de président, ainsi que le comité, par applaudissement, tout en désignant Monique Cosandey, Lucia Pisano et Michael Sculati comme délégués.

Légende de l’image: De grands mérites: Mario et Catherine Golfetto.

## À nouveau au complet et tournée vers l’avenir

### Section Suisse centrale

Nouveau départ réussi: depuis son assemblée générale 2019, la section Suisse centrale dispose d’un président élu à l’unanimité en la personne de Rolf von Wartburg, qui succède à feu Markus Wüest, et d’un comité au complet.

La 94e assemblée générale de la section Suisse centrale, qui s’est déroulée le 16 mars en terres zougoises, était importante: par un temps printanier, 44 des 350 membres de la section avaient rendez-vous au restaurant «Steirereck» à Cham. À 10 heures tapantes, la vice-présidente en poste Manuela Bachmann a salué les membres et invités en compagnie des deux autres membres du comité. La réunion a commencé par un rappel de l’œuvre de feu le président Markus Wüest. L’ordre du jour a ensuite été traité rapidement, les affaires statutaires ayant été adoptées à l’unanimité.

#### Engagement admirable de Manuela Bachmann

Les élections étaient très attendues. L’unanimité était ici aussi de mise: d’une part, le comité compte quatre nouveaux membres, d’autre part, Rolf von Wartburg, qui s’est présenté à la présidence, a été immédiatement élu à l’unanimité. Pendant l’année sous revue, le comité à nouveau au complet depuis l’AG 2019 était donc composé comme suit: Barbara Estermann caissière, Ernst Bühler, actuaire, Manuela Bachmann, vice-présidente, Josef Werder ainsi que Sonja et Sepp Huwiler.

Avec une allocution émouvante, un modeste présent et sous un tonnerre d’applaudissements, les membres ont remercié Manuela Bachmann pour son engagement désintéressé, elle qui a repris de nombreuses tâches en raison de la grave maladie dont a été atteint Markus Wüest. Elle avait annoncé avant l’assemblée 2019 ne pas vouloir se présenter comme présidente et vouloir quitter le comité dans un proche délai pour raison de santé.

Légende de l’image: Élu à l’unanimité à la présidence de la section: Rolf von Wartburg.

# Engagement

## Présence dans l’espace public

Le 15 octobre, les sections de la FSA ont à nouveau profité de la Journée internationale de la canne blanche pour leurs activités, pour attirer l’attention sur l’importance des lignes de guidage tactilo-visuelles et entrer en contact avec les passants dans les gares, les places publiques et autres lieux de rencontre, comme les filiales des grands distributeurs. Deux exemples: La section Genève était présente au Rond-Point de Plainpalais à proximité de la statue en bronze de la «marcheuse», avec une canne blanche à la main, ce qui leur a permis de dialoguer très facilement avec des étudiants et des passants souvent pressés. La section Suisse orientale a quant à elle profité de cette occasion pour aborder à nouveau les clients et voyageurs devant la filiale Migros et la gare d’Uznach – reliées entre elles par un système de lignes de guidage – afin de les sensibiliser aux demandes des personnes concernées.

## Lignes de guidage indispensables

Les points de passage très fréquentés des centres de transports publics sans système de lignes de guidage sont un défi majeur pour les personnes aveugles et malvoyantes. La situation était particulièrement préoccupante dans un passage souterrain de la gare d’Olten, où quelque 80’000 pendulaires passent chaque jour. Pour la défense régionale des intérêts de la section Argovie-Soleure de la FSA, il était urgent de rappeler la nécessité de ces lignes de guidage et d’attirer l’attention sur les nombreux obstacles obstruant ce passage souterrain, ce qui provoque facilement des bousculades. Sans parler des travaux de maintenance sur une caméra de surveillance, réalisés sur une échelle, et qui auraient pu causer bien des dégâts sans la vigilance d’un employé des CFF. L’intervention de la FSA a porté ses fruits: suite à une visite sur place, les CFF ont réagi et lancé les travaux pour les marquages tactilo-visuels.

# Prestations

## Navigation simplifiée

Mise à jour de «MyWay», l’app développée par la FSA: Après des tests jusqu’à la fin de l’année 2019 par le service spécialisé Technologie et innovation (T&I) en collaboration avec les membres de la fédération une version optimisée de l’app GPS «MyWay», compatible avec VoiceOver, propose une interface plus conviviale et plusieurs nouveautés. L’app lancée en 2012 (version 1.0.0) a été mise à jour pour simplifier la navigation et l’affichage de l’itinéraire d’une part, et pour gagner en clarté d’autre part. Toutes les fonctions de base sont disponibles avec une nouvelle interface plus conviviale. Et de nouvelles fonctions sont intégrées, par example un nouvel affichage cartographique qui convient mieux aux personnes malvoyantes et complète l’affichage tabulaire pouvant être commandé par VoiceOver pour représenter les étapes d’un itinéraire.

## Une aide précieuse

Après 2015 et 2017, la FSA a une nouvelle fois présenté, avant les élections fédérales du 20 octobre 2019, son enquête sur l’engagement des parlementaires et des partis en faveur des demandes et besoins des personnes en situation de handicap. Le classement, publié sous forme d’encart spécial de l’édition de septembre 2019 du journal des membres de la FSA, est basé sur une étude factuelle réalisée par l’institut de recherche gfs.bern sur mandat de la FSA, qui a comparé les promesses électorales aux liens d’intérêt des parlementaires sortants et aux solutions trouvées dans les dossiers traités par le Parlement au cours de la législature précédente. Ce document constitue une aide précieuse pour remplir son bulletin électoral en toute connaissance de cause. Le rapport final de cet état des lieux a permis de mettre en évidence que les partis du centre-droite en particulier doivent faire mieux.

# UEA

## Stratégie 2020-2023 adoptée

Les délégations des 41 États membres de l’Union européenne des aveugles (UEA) ont siégé fin octobre 2019 à Rome à l’occasion de l’assemblée générale quadriennale. Fondée en 1984, l’UEA est l’un des six organes régionaux de l’Union Mondiale des Aveugles (UMA).

L’assemblée générale (AG) de l’UEA (www.euroblind.org) qui s’est tenue dans la capitale italienne restera un moment fort de l’année écoulée. Les affaires statutaires, telles que l’approbation du rapport annuel du comité ou du rapport financier du trésorier, ont été prestement traitées, alors que le plan stratégique pour les années 2020 à 2023 et l’élection du comité ont suscité la discussion.

#### Accessibilité des élections

Le plan stratégique présenté aux délégués comprend 10 objectifs et quelque 30 mesures, et il n’est pas sans rappeler celui de la FSA. En effet, il vise à promouvoir un accès facilité au marché de l’emploi, notamment pour les jeunes adultes, et un accès facilité aux technologies pour les personnes aveugles et malvoyantes et leur formation pour une utilisation à bon escient. L’UEA souhaite aussi promouvoir l’accessibilité des élections aux personnes concernées, avec pour objectif une accessibilité illimitée pour les élections européennes en 2024. De plus, le lobbying auprès du Parlement européen pour une carte européenne du handicap doit être intensifié. En outre, il y a lieu de déployer davantage d’efforts pour sensibiliser à l’importance du braille.

La stratégie de l’UEA a été approuvée par les délégués après quelques retouches. Les élections ont à nouveau donné lieu à quelques surprises: ainsi, Rodolfo Cattani (Italie) a été élu président du comité de l’UEA composé de 13 membres. Les résolutions suivantes ont en outre été adoptées: à l’avenir, une représentation équilibrée des groupes actuellement sous-représentés au comité devra être garantie; les statuts doivent par ailleurs être révisés d’ici la prochaine AG de L’UEA afin de limiter la durée de mandature.

Vers la fin de l’AG 2019, les délégations ont aussi été informées d’un possible déménagement du bureau de l’UEA de Paris à Bruxelles. Après une double expertise externe, il ne devrait y avoir qu’un déménagement partiel du bureau, compte tenu des craintes en matière de coûts supplémentaires et de perte de performance. Cette démarche vise à intensifier les contacts avec le Parlement européen et donner ainsi une plus grande marge de manœuvre sur le plan politique.

Christoph Käser

# Partenaires

## Notre réseau

**Partenaires internationaux**

• European Blind Union EBU

• World Blind Union WBU

**Organisations faîtières nationales**

• Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA

• Inclusion Handicap

• Agile.ch

• Lions Club International MD 102 Suisse-Liechtenstein

**Partenaires dans le domaine du handicap visuel**

• Accesstech SA (la FSA comme actionnaire)

• Fondation AccessAbility

• Association Ecole de la pomme

• Association MassageBlind

• Bibliothèque Sonore Romande BSR

• Blinden-Fürsorge-Verein Innerschweiz BFVI

• Blind Power

• CAB – Action Caritas Suisse des Aveugles

• Das B AG – Blinden- und Behindertenzentrum Bern

• Fondation Ecole suisse pour chiens d’aveugles, Allschwil

• Physioblind.ch

• Reformierte Blindenseelsorge RBS

• Retina Suisse

• Union Suisse des aveugles USA

• Visoparents suisse

**Partenaires dans le domaine du sport handicap**

• Blindspot

• Groupement romand de skieurs aveugles et malvoyants GRSA

# Dons

## Merci de votre soutien

La Fédération suisse des aveugles et malvoyants peut compter depuis sa création sur le soutien de nombreux partenaires. Les activités, l’engagement ainsi que l’offre de conseils et de prestations ne pourraient exister sans les contributions généreuses qu’elle reçoit sous la forme de dons en nature ou en argent.

La FSA tient à remercier de tout cœur

• toutes les personnes bénévoles;

• toutes les donatrices et donateurs;

• toutes les personnes ayant pensé à inclure la FSA dans leur succession;

• le Fonds MARGRITH STAUB de la fondation ACCENTUS (soutien du programme des cours 2e semestre 2019);

• la fondation Lienhard (soutien du centre de formation et de rencontre CFR de St-Gall);

• la Burgergemeinde Bern (soutien du centre de formation et de rencontre CFR de Berne);

• toutes les fondations et institutions qui ne souhaitent pas être nommées ici ainsi que les autres organisations de bienfaisance telles que les clubs services, sponsors et paroisses;

• les coopératives Coop et Migros (soutien de VoiceNet);

• l’Office fédéral des assurances sociales;

• les Cantons de Berne, de Zurich, de St-Gall, de Lucerne et de Vaud;

• le Bureau fédéral de l’égalité pour les personnes handicapées.

Quote: Sans le soutien de la FSA, je n’aurais pas pu me reconvertir en tant que masseuse médicale et ouvrir mon propre cabinet. Un grand merci à ma conseillère et à tous les donateurs!» F.G, membre de la FSA

#### Service-Information

**Compte pour dons FSA 10-2019-4**

Par votre don, vous permettez à de nombreuses personnes aveugles et malvoyantes de bénéficier de nos conseils et de notre aide. Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à servicedonateurs@sbv-fsa.ch ou 021 651 60 60.

Dons en ligne: sbv-fsa.ch/fr/formulaire-de-don

## Impressum

**Éditeur**

Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA

**Rédaction**

Roland Erne

**Conception et impression**

Ediprim SA, Bienne

**Parution**

Français et Allemand

**Photos**

Archives FSA, excepté:

• © SBB CFF FFS (p. 8)

• Mobilité piétonne Suisse (p. 9)

• Bruno Kissling/Oltener Tagblatt (p. 26)

Logo: **FSA** Fédération suisse des aveugles et malvoyants

Rue de Genève 88b

1004 Lausanne

021 651 60 60

secretariat.romand@sbv-fsa.ch

sbv-fsa.ch

**Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA**

Secrétariat général  
Könizstrasse 23 / case postale

3001 Berne

031 390 88 00

info@sbv-fsa.ch

sbv-fsa.ch

Ensemble, on voit mieux

Logo: **ZEWO** Votre don en bonnes mains.